

# RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE LA FONDATION

## 20 NOVEMBRE 2007

### PROCÈS-VERBAL

#### Introduction

La réunion de novembre 2007 du conseil de direction de la Fondation, organisée à Turin, est présidée par **M. David White**, directeur de la direction «Éducation et formation tout au long de la vie: politiques horizontales Lisbonne et affaires internationales», de la direction générale «Éducation et culture» de la Commission européenne. Les nouveaux membres du conseil de direction représentant la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, l'Allemagne, l'Irlande, Malte et le Royaume-Uni sont présents, ainsi qu'un nouvel observateur en provenance de Turquie. La DG «Élargissement» de la Commission européenne est représentée par M. Tal Hasson et la DG «Relations extérieures» par M. Ronan MacAongusa. M. Sergio Piccolo est présent en tant qu'observateur pour EuropeAid. Des observateurs de Croatie, de Turquie et du Cedefop sont également présents.

La Hongrie, la Lituanie, l'Espagne et le Luxembourg ne sont pas représentés à la réunion.

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

#### 2. Suivi de la réunion précédente

##### i: Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du mois de juin 2007 est amendé à la demande de **M. Perugini (I)** et adopté avec une modification au point 4, sous i, portant sur la version refondue du règlement de la Fondation (voir document révisé ETF-GB-07-026).

##### ii: Suivi des points d'action et des procédures écrites

Les actions suivantes ont été conduites suite à la réunion de juin 2007:

- Les états financiers de la Fondation (ETF-GB-07-011) ont été modifiés conformément aux commentaires émis lors de la réunion précédente.
- L'évaluation des performances du directeur de la Fondation a été réalisée.
- L'excédent de budget reversé par le Centre de traduction des organes de l'UE a été intégré dans le budget rectificatif 2007 de la Fondation.

- La nouvelle stratégie en matière de gestion des ressources humaines de la Fondation et un exposé sur les nouveaux réseaux de celle-ci ont été inscrits à l'ordre du jour de la réunion de novembre.
- La Fondation a participé à plusieurs événements et manifestations organisés par la présidence portugaise et prévoit de s'impliquer dans plusieurs autres sous la prochaine présidence slovène.

Deux procédures écrites ont été menées en juin et en septembre. La première concernait l'adoption des comptes 2006 définitifs de la Fondation. La seconde concernait l'adoption du budget rectificatif 2007 de la Fondation, qui comprenait l'intégration de l'excédent de budget reversé par le Centre de traduction, des informations sur les comptes et sur les crédits de paiement, ainsi qu'une modification du procès-verbal de la réunion de novembre 2006 à la demande du membre français.

### 3. Rapports oraux

#### i. Tendances et développements au sein de la Fondation

##### **Préparation en vue de la version refondue du règlement**

M<sup>me</sup> Muriel Dunbar évoque les préparatifs de la Fondation en vue de la version refondue du règlement qui, selon la Fondation, sera acceptée dans le courant du deuxième semestre 2008. Plusieurs activités ont eu lieu récemment à ce sujet, notamment la visite de M. Lehideux, MPE, à la Fondation le 7 novembre. M. Lehideux est rapporteur de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen pour la version refondue du règlement de la Fondation. Il a profité de sa visite pour étudier de près les activités de celle-ci.

La Fondation fera un exposé au Comité de l'Éducation du Conseil le 29 novembre, en collaboration avec des collègues de la DG «Éducation et culture».

La Fondation a également présenté ses activités au Comité économique et social européen. Celui-ci a nommé un rapporteur qui a été invité à rencontrer des collègues de la Fondation à Bruxelles ou dans les locaux de celle-ci.

Le Comité des régions recevra la visite de membres du personnel de la Fondation le 23 novembre, même s'il n'est pas encore certain qu'il émettra un avis sur le texte de la version refondue du règlement.

L'objectif est de s'assurer que toutes les personnes impliquées dans le processus d'approbation de la version refondue du règlement connaissent parfaitement la Fondation et sa valeur ajoutée.

Dans le même temps, la Fondation élargit son expertise en recrutant et en formant activement son personnel pour être en mesure de remplir son nouveau mandat éventuel. Le personnel est également encouragé à diffuser son travail par le biais de publications et d'exposés validés par les pairs auprès de la communauté des experts. Les liens avec d'autres organismes internationaux sont également en cours de consolidation. Citons par exemple, la réunion conjointe des conseils de direction de la Fondation et de l'ERISEE (Education Reform Initiative of South Eastern Europe - initiative de réforme de l'éducation pour l'Europe du Sud-Est), tenue le 19 novembre à Turin, des réunions avec l'OCDE et des réunions et des échanges de personnel avec la Banque mondiale et l'UNESCO. L'objectif est d'élargir les perspectives et la réputation internationales de la Fondation.

##### **Situation de Tempus**

L'assistance technique Tempus sera rapatriée vers l'Agence exécutive «Éducation et culture» à la fin du mois de juin 2008. Des préavis de résiliation de contrat ont été envoyés aux sept agents temporaires qui travaillent encore sur Tempus (sur les 23 initiaux). Cette situation difficile provoque beaucoup de stress chez les collègues chargés de Tempus, même si la direction de la Fondation continue à soutenir au mieux les membres concernés du personnel, dans les limites de ses contraintes légales, budgétaires et administratives. L'Autorité européenne de sécurité des aliments basée à Parme et l'Office européen de sélection du personnel ont expliqué au personnel comment se porter candidat aux offres d'emploi, et le directeur et le président du conseil d'administration de l'Agence exécutive sont venus à la Fondation pour parler au personnel. Toutes les offres d'emploi de la Fondation sont d'abord publiées en interne et toutes les opportunités de mobilité interne seront ouvertes au personnel Tempus d'ici à la fin de leur contrat. Certains membres du personnel Tempus bénéficient de fonctions internes et externes

temporaires, notamment, pour l'un d'entre eux, auprès de l'unité de suivi et d'évaluation de l'UNESCO à Paris.

### **Affaires judiciaires**

Dans l'enquête sur une affaire de présomption de harcèlement sexuel et de mauvaise gestion d'un contrat de la part d'un membre du personnel de la Fondation, lancée par un fournisseur d'Azerbaïdjan, l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) a conclu que toutes les allégations étaient infondées.

Une plainte émise par un ancien membre du personnel pour licenciement abusif à la suite du non-renouvellement de son contrat à la date d'expiration a été rejetée par le tribunal européen. L'ancien employé a cependant décidé de former un pourvoi devant le Tribunal de première instance.

Une affaire récente de fraude par l'internet utilisant le logo de la Fondation et les noms de certains des membres de son personnel est en cours d'investigation par la police italienne. Un avertissement visant les destinataires potentiels du message a été placé sur le site web de la Fondation.

### **Indicateurs de performance**

Le rapport d'étape régulier le plus récent de la Fondation portant sur les indicateurs de performance a révélé une augmentation du nombre de demandes de la Commission (88 à ce jour en 2007), dont plus de la moitié concernait des conseils en matière de politique et de programmation, même si leur importance et leur champ d'application étaient variables. Exemple: demande de la délégation de la Commission européenne en Ukraine en vue de l'élaboration d'un cahier des charges destiné à soutenir l'initiative conjointe CE-Banque mondiale sur le développement du capital humain comme facteur de croissance économique, de compétitivité et d'innovation.

Le nombre de projets cofinancés tels que ceux soutenus par l'intermédiaire du fonds fiduciaire italien est également en augmentation, et il semble que la Fondation pourrait étendre son action dans ce domaine. Des discussions sont en cours à ce sujet avec la Banque mondiale pour la création d'un plus grand nombre de projets cofinancés. Les États membres sont également encouragés à collaborer avec la Fondation par l'intermédiaire de leurs ministères de l'éducation, du travail et de l'aide extérieure.

La Fondation remercie le gouvernement italien pour son soutien financier constant par le biais du fonds fiduciaire qu'il a mis en place.

Le nombre de contributions expertes lors de conférences internationales et auprès de journaux externes a également augmenté, tout comme le nombre d'abonnements externes au bulletin d'information en ligne de la Fondation.

Malgré la situation difficile à laquelle est actuellement confronté Tempus, le volume de projets ne faiblit pas. Le personnel Tempus coordonne actuellement la gestion de 1 200 projets Tempus, ainsi que la gestion contractuelle et financière de 800 projets en cours. L'appel à projets européens communs de 2006 a permis de recevoir 579 nouvelles candidatures et il a été annoncé en juillet 2007 que 150 projets avaient été retenus.

L'objectif de huit journées de formation par membre du personnel aura été atteint et peut-être même dépassé d'ici la fin de l'année, et les rotations de personnel ont pu être maintenues dans le bas de la fourchette ciblée. La parité entre les sexes est atteinte au niveau des membres de l'encadrement supérieur, même si ce n'est pas encore le cas au niveau des assistants, parmi lesquels les femmes sont encore majoritaires. L'équilibre entre les nationalités est un autre domaine méritant d'être amélioré (20 États membres et sept pays partenaires sont actuellement représentés). Les membres du conseil de direction sont donc encouragés à diffuser aussi largement que possible dans leur propre pays les informations relatives aux offres d'emploi.

Une partie du budget 2007 ne sera pas utilisée suite au report du rapatriement de Tempus à la fin du mois de juin 2008 et au déblocage tardif de la réserve versée au budget de la Fondation par le Parlement européen.

## **ii État d'avancement des politiques et programmes de la Commission ayant un impact sur la Fondation**

### **Version refondue du règlement de la Fondation**

**M. David White** rend compte de la proposition de version refondue du règlement, qui a été adoptée par la Commission, traduite dans toutes les langues officielles à part le bulgare et le roumain (ces traductions suivront bientôt) et transmise aux institutions législatives concernées. Des discussions formelles sont en passe de démarrer au Conseil et au Parlement européen. Il y aura un premier échange de points de vue sur le texte au Parlement les 22 et 23 janvier, qui devrait être suivi d'une adoption par le Parlement avant la fin du mois d'avril. Le Comité économique et social et le Comité des régions devraient également donner leur avis sur le document.

Les membres du conseil de direction sont invités à contribuer au mieux au processus, particulièrement par l'intermédiaire de leurs représentants nationaux au Comité de l'Éducation du Conseil.

### **Transfert de Tempus**

Le transfert de Tempus aura lieu le 30 juin 2008. Il faut, pour cela, modifier le mandat de l'Agence exécutive «Éducation et culture». La Commission européenne fait de son mieux pour garantir une transition aussi souple que possible.

### **Instrument européen de voisinage et de partenariat**

**M. Ronan MacAongusa**, au nom de la DG «Relations extérieures», rend compte des avancées de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat qui couvre une zone géographique allant du Maroc à la Russie et qui vise à garantir la sécurité, la stabilité et la prospérité, et à promouvoir des réformes économiques et sociales destinées à aligner, dans la mesure du possible, les politiques des pays concernés sur celles du marché intérieur de l'UE.

Des programmes stratégiques nationaux ont été adoptés ainsi que deux programmes régionaux, un pour le secteur oriental et un autre pour le Sud, à savoir la région EuroMed. Les programmes stratégiques et indicatifs de coopération transfrontalière, qui mentionnent spécifiquement l'éducation et la formation dans leurs objectifs, visent à soutenir le développement durable des deux côtés de la frontière de l'UE dans des régions telles que la mer Noire, la mer Baltique, l'Italie-Tunisie et l'Espagne-Maroc. Au total, 283 millions d'euros (EUR) seront consacrés à ces travaux pour la période 2007-2010. Un programme interrégional, destiné aux activités non couvertes par les programmes régionaux, comprend la fourniture d'un futur programme de bourses pour étudiants et enseignants, qui sera proposé dans le cadre du programme Erasmus Mundus.

Des rapports d'avancement bisannuels sur la mise en œuvre des plans d'action de chaque pays devraient être finalisés en avril.

Le 5 mars 2007, le Conseil a chargé la Commission d'élargir les programmes communautaires et la coopération avec les agences de l'UE aux pays couverts par l'ENPI. Des protocoles complémentaires relatifs à une telle coopération sont en cours de signature avec Israël, le Maroc et l'Ukraine. D'autres pays suivront bientôt.

Suite à la résolution de la crise des otages en Libye (Bengasi), des travaux ont débuté en vue de l'élaboration du futur cadre des relations de l'UE avec ce pays. Des représentants libyens ont exprimé un intérêt à travailler sur les questions d'éducation et de formation. Une proposition sera soumise au Conseil début 2008 et les activités pourraient démarrer dans le courant de l'année. Toutes les éventuelles demandes en vue d'un soutien de la Fondation seront soumises dans ce contexte.

### **Instrument de préadhésion**

**M. Tal Hasson** de la DG «Élargissement» rend compte des développements en relation avec l'Instrument de préadhésion, au nom de M. Dirk Meganck.

L'on relève, notamment, une manifestation organisée pour présenter le paquet élargissement 2007, la préparation d'un document stratégique comportant des conclusions détaillées et des rapports d'avancement pour tous les pays, et une révision des données financières du cadre financier indicatif pluriannuel (CFIP) doté de 4,8 milliards EUR pour la période 2009-2011. La stratégie d'élargissement est basée sur les principes de consolidation des engagements, d'application de conditions équitables et rigoureuses et d'amélioration de la communication avec le public, le tout combiné avec la capacité de l'Union européenne à intégrer de nouveaux membres. La DG «Élargissement» tente d'améliorer la qualité de la procédure d'élargissement en encourageant les pays à s'attaquer à des problèmes difficiles tels que la réforme judiciaire et la lutte contre la corruption, et en rendant les négociations d'adhésion aussi transparentes que possible.

Des progrès ont été réalisés en 2007, mais il reste encore du travail, notamment en matière de renforcement de l'État, de bonne gouvernance, de développement de la société civile et d'amélioration

des relations de voisinage. Une communication sera adoptée par la Commission début 2008 pour évaluer les progrès réalisés.

Le programme Erasmus Mundus est également en cours de mise en place dans la région, pour fournir des bourses aux étudiants de premier cycle, aux étudiants de deuxième et troisième cycles et aux enseignants.

La DG «Élargissement» et les délégations de la Commission européenne dans la région de préadhésion ont coopéré étroitement avec la Fondation, et le nombre de demandes de soutien qu'elles lui ont envoyées a augmenté. Citons, notamment, le projet sur l'intégration sociale dans la région. Ce projet, qui touche à sa fin, a pour objectif d'identifier des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine. Les résultats obtenus permettront d'alimenter un programme régional potentiel. Il est prévu de poursuivre ce genre de coopération avec la Fondation à l'avenir.

**M<sup>me</sup> Soares (PT)** insiste sur les avantages que le programme de bourses Erasmus Mundus, en phase de lancement, offrira aux étudiants. Les grandes lignes du programme sont en cours d'élaboration, mais aucune information détaillée n'est pour l'instant disponible.

### iii. Coopération avec les États membres et les partenaires institutionnels

La collaboration de la Fondation avec les États membres a progressé. Le 19 novembre, 16 membres du conseil de direction de la Fondation participaient à la réunion du conseil de direction de l'ERISEE à Turin. L'ERISEE est l'initiative de réforme de l'éducation pour l'Europe du Sud-Est, créée suite à la déclaration de Thessalonique de 2003 qui visait à renforcer la coopération régionale dans les Balkans occidentaux. Les pays concernés sont maintenant encouragés à prendre en main leurs propres réformes. En 2008, l'accent sera mis sur le dialogue interculturel, thème européen de l'année.

Il a été demandé aux membres de remplir un questionnaire sur l'éventualité de leur participation future aux activités de la Fondation et de le renvoyer à **M<sup>me</sup> Mariavittoria Garlappi** dès que possible.

Cinq membres du conseil de direction se sont particulièrement impliqués dans les travaux de la Fondation en 2007.

**M. Nobauer (A)** rend compte de son rôle dans un projet d'enseignement et de formation professionnelle impliquant des pays méditerranéens. Il lui est demandé de décrire les modèles autrichiens, allemands et suisses du système dual, dont certains éléments pourraient être mis en pratique dans une partie des pays concernés par le projet.

**M<sup>me</sup> Ali (EE)** a organisé avec brio un séminaire de sensibilisation en Estonie plus tôt dans l'année et s'est récemment rendue au Kosovo dans le cadre d'une visite d'étude de la Fondation et d'échange entre les deux pays en vue de développer le cadre de qualifications. Elle a pu faire profiter de l'expérience estonienne du recours aux instruments européens pour le développement des ressources humaines.

**M<sup>me</sup> Soares (PT)** a soutenu la Fondation pour l'organisation d'un certain nombre d'événements et de manifestations au Portugal dans le cadre de la présidence portugaise. Le Portugal a eu l'honneur d'accueillir une réunion de formation des enseignants d'Europe du Sud-Est à Lisbonne en septembre, au cours de laquelle les représentants portugais ont pu présenter le modèle portugais et les réformes mises en œuvre en matière de formation professionnelle. Les visites d'écoles locales ont permis aux participants de juger de l'application des réformes récemment mises en œuvre dans ce domaine.

Parmi les autres événements et manifestations organisés dans le cadre de la présidence, on trouve une conférence sur la flexisécurité axée sur les problèmes d'enseignement, de formation, de formation tout au long de la vie et de marché du travail, une réunion informelle du comité de l'emploi axée sur l'investissement en capital humain et sur le retour sur investissement correspondant, ainsi que la réunion ordinaire des directeurs généraux de la formation professionnelle, à laquelle la Fondation a assisté. Reste à venir une réunion sur la validation de l'apprentissage formel et informel et une conférence conjointe de l'OCDE sur les partenariats locaux de développement, traitant notamment du rôle de l'enseignement et de la formation.

**M. Degiovanni (MT)** rend compte de la réussite du séminaire de sensibilisation de la Fondation, tenu à Malte le 18 octobre et auquel se sont associés des établissements de formation professionnelle, des partenaires sociaux, des syndicats, des agences de recrutement, des pédagogues, des gestionnaires des ressources humaines et des conseillers d'orientation. Les participants ont indiqué leur volonté de

garder des contacts avec la Fondation. Une visite de l'université des sciences, arts et technologies de Malte, que la Fondation avait aidé à créer à l'époque où le pays comptait au nombre de ses pays partenaires, a eu lieu après la réunion.

**M. Bandelj (SLO)** a été invité à présenter à des représentants de Bosnie-et-Herzégovine l'expérience slovène en matière de gestion de la procédure d'adhésion dans le domaine de l'éducation, lors d'une réunion organisée à Sarajevo les 15 et 16 octobre.

**M. Simonic** était présent en tant qu'observateur du ministère slovène de l'éducation et fait partie d'un groupe qui coordonnera les activités de la présidence slovène dans le domaine de l'éducation. Il présente les activités prévues par la Slovénie dans ce domaine. La priorité sera mise sur l'amélioration du profil de l'enseignement et de la formation dans la stratégie de Lisbonne. La Slovénie tirera également profit de son expérience en termes de multilinguisme et d'interculturalité pour apporter son soutien à l'Année européenne du dialogue interculturel. Manifestations prévues:

- Conférence sur la parité entre les sexes organisée par le ministère du travail, le 30 janvier
- Conférence ministérielle sur le multilinguisme, le 15 février
- Réunion des directeurs généraux de la formation professionnelle, du 1<sup>er</sup> au 4 mars
- Conférence sur l'enseignement supérieur – universités et formation tout au long de la vie, les 9 et 10 mars
- Conférence sur l'intégration des jeunes sur le marché du travail, en mars
- Manifestation phare sur l'impact social de l'éducation, du 8 au 10 avril
- Réunion sur les jeunes défavorisés et sur leur rôle dans la société, du 18 au 21 avril
- Manifestation sur la démographie, à la fin du mois d'avril
- Conférence ministérielle sur la promotion des valeurs communes et du dialogue interculturel, du 5 au 7 juin, en coopération avec la Norvège.

**M. Lindqvist (FIN)** salue le programme slovène et souligne le fait que la question de la qualité de l'éducation gagne véritablement en importance, surtout si l'on considère que l'augmentation du volume et la baisse de la qualité sont deux phénomènes concomitants.

## 5. Programme de travail et budget

### i. Programme de travail 2008

**Peter Greenwood** présente le projet de programme de travail 2008. La planification pour 2008 est conforme aux perspectives à moyen terme et a été élaborée dans la continuité du programme de travail 2007 en ce qui concerne les priorités nationales et les trois piliers que sont le travail opérationnel, la communication et l'apprentissage organisationnel.

Le budget 2008 étant moindre, les activités d'innovation et de contrôle ont été revues à la baisse. En outre, l'utilisation de l'expertise interne sera privilégiée sur celle d'une expertise externe.

Les priorités géographiques ont également été touchées par les restrictions budgétaires, ce qui explique que le programme de travail soit centré sur un nombre limité de pays prioritaires. Les pays choisis sont ceux à qui l'UE accorde la priorité et ceux qui montrent le plus d'entrain à engager des réformes. La Fondation ne peut pas fournir un soutien équivalent à tous ses pays partenaires. Exemple de l'impact des réductions budgétaires: il a été demandé à la Fondation d'élargir ses travaux sur la migration à un certain nombre de pays, mais elle a dû se limiter à un seul, l'Égypte.

**M. Mezel (F)** évoque ses travaux récents avec la Fondation sur le projet de migration et mentionne une conférence interministérielle qui doit se tenir à Paris à ce sujet ainsi qu'une conférence de suivi consacrée à l'emploi dans la région EuroMed organisée en décembre 2008 dans le cadre de la

présidence française. Il invite la Fondation à s'impliquer le plus possible dans l'élaboration du cadre EuroMed et demande une évaluation spécifique du projet MEDA-ETE qui touchera à sa fin l'année prochaine et pour lequel la Fondation a fourni une assistance technique à la Commission, afin de déterminer comment ce type de réseau pourrait être renforcé à l'avenir.

**M. Perugini (I)** salue la conformité du programme de travail aux réglementations concernées et aux perspectives à moyen terme, et apprécie la cohérence et la priorité donnée aux pays de la région de préadhésion. Il indique que les autorités italiennes aimeraient voir la Libye incluse dans les activités de la Fondation à compter de 2009.

**M<sup>me</sup> Scheyns (B)** demande si la Fondation dispose d'une expertise interne suffisante pour mener à bien ses activités puisque le soutien externe sera limité du fait des restrictions budgétaires.

**M<sup>me</sup> von Hopffgarten (DE)** félicite la Fondation pour son programme de travail détaillé et ambitieux, tout en se demandant si ce programme est conforme au règlement actuel en tant que base légale. Elle exprime des doutes quant à la légalité d'aborder des sujets en anticipant l'adoption de la version refondue du règlement. Elle souligne que seule la régulation actuelle peut constituer la base légale du programme de travail tant que la version refondue proposée n'a pas été adoptée par le Conseil et par le Parlement européen.

Les collègues de la Fondation expliquent que les activités du programme de travail 2008 positionnent la Fondation dans le contexte plus large de son futur mandat, tel que proposé. En outre, la signification de l'expression «enseignement et formation professionnels» a changé depuis l'adoption, en 1990, du premier règlement du Conseil portant création de la Fondation. La version refondue du règlement est donc une confirmation de l'évolution enregistrée par la Fondation ces dernières années et ne représente pas un changement complet d'orientation.

La Fondation n'est plus aussi dépendante de l'expertise externe qu'il y a quelques années car les experts sont de plus en plus nombreux au sein du personnel. Néanmoins, la Fondation aura toujours besoin d'expertise extérieure. C'est pourquoi les contributions des États membres sont toujours les bienvenues.

Les travaux en Libye débuteront probablement en 2009 car le dossier progresse rapidement. Toutefois, tant qu'un mandat n'a pas été approuvé par le Conseil, la Commission ne peut pas s'impliquer dans le pays, même si une mission interservices axée sur différents thèmes, dont l'éducation, a déjà eu lieu.

Le programme de travail est approuvé par le conseil de direction.

## ii. Projet de budget 2008

**M. Olivier Ramsayer** explique que la procédure d'approbation du budget 2008 est inhabituelle puisque le conseil de direction a déjà donné un avis initial sur une proposition de 19,48 millions EUR. Toutefois, les hypothèses ayant maintenant changé, le projet de budget est basé sur un total de 17,98 millions EUR. Le principe de base qui régit la ventilation du budget est que la Fondation est un centre d'expertise dans son domaine et, par suite, que ses ressources humaines constituent sa principale ressource. La Fondation va également assurer l'assistance technique du programme Tempus jusqu'à la fin du mois de juin et conserver son infrastructure et ses investissements en termes de technologies de l'information. Les restrictions budgétaires entraîneront un recentrage des dépenses opérationnelles et une réduction de 15% des dépenses de communication.

La réduction de 1,6 million EUR du budget 2008 représente exactement la moitié du montant prévu pour la gestion annuelle du programme Tempus (3,2 millions EUR). La réduction est donc proportionnelle à la charge de travail prévue à assumer par la Fondation pour le programme Tempus en 2008. Toutefois, des frais supplémentaires sont à prévoir pour le rapatriement du programme à Bruxelles et pour les éventuels problèmes de personnel qui en résulteront.

Le budget 2008 et le programme de travail seront soumis à l'approbation du Parlement et du Conseil en décembre.

**M<sup>me</sup> Soares (PT)** note la conformité évidente des objectifs du programme de travail et du projet de budget 2008 avec les perspectives à moyen terme, ainsi que le positionnement de la Fondation dans un contexte d'éducation et de formation plus large. Elle mentionne le nouveau cycle de projets d'innovation prévu et le fait que ces projets sont plus restreints que d'habitude à cause des contraintes budgétaires. Elle félicite néanmoins la Fondation pour son programme de travail ambitieux, tout en se demandant s'il

est réalisable dans les limites du budget restreint pour 2008. Elle salue la création de différents types de partenariats et de collaborations avec des organisations similaires, comme la Banque mondiale, l'OIT et la Fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin. Elle fait une remarque sur un possible problème de légalité du fait de la mise en œuvre du contexte élargi avant même l'approbation de la version refondue du règlement, et sur un éventuel problème d'équilibre géographique.

Sachant que l'approbation de la version refondue du règlement pourrait être ralentie par des désaccords dans les États membres quant à la composition du conseil de direction, **M. Nobauer (A)** suggère que cette partie soit retirée de la proposition.

**M. Perugini (I)** insiste pour que les changements apportés au budget 2008 de la Fondation n'aient pas d'impact négatif sur les subventions et sur les crédits versés à compter de 2009. Aussi les comparaisons pour la préparation du budget 2009 doivent-elles être faites avec 2007, 2008 étant considérée comme une année exceptionnelle. Il parle également de l'absurdité d'une situation dans laquelle il est demandé à la Fondation de fournir davantage de soutien à la Commission et aux pays partenaires et d'élargir son mandat, alors que ses ressources sont réduites.

**M. Vantuch (SK)** signale que si le rapatriement de Tempus est à nouveau retardé, la Fondation ne disposera pas des ressources nécessaires pour continuer à assurer l'assistance technique du programme. Il indique que les coupes budgétaires appliquées en 2008 représentent une forme de gestion de crise et peuvent s'avérer désastreuses pour l'organisation.

Le projet de budget 2008 est adopté par le conseil de direction.

### iii. Justification de l'état des recettes et dépenses de la Fondation pour 2009

Le budget 2009 de la Fondation a été planifié en tenant compte des activités relevant de son mandat élargi. Il n'inclut pas la prise en charge de l'assistance technique Tempus, comme cela a été confirmé par la Commission. Il est aussi basé sur le fait qu'en termes de budget, 2008 est une année de transition, alors que 2009 représentera un retour aux conditions fixées dans les perspectives à moyen terme (2007-2010). La ventilation du budget est donc basée sur celle du budget de 2007 et le rapport entre coûts administratifs et coûts opérationnels est de 30% / 70%, comme les années antérieures.

**M. Mezel (F)** félicite la Fondation pour la clarté de la ventilation des ressources et indique que le budget est cohérent avec les priorités définies dans les domaines du voisinage et de la préadhésion, conformément aux perspectives à moyen terme (2007-2010).

Le conseil de direction approuve un point technique sur la présentation de la redistribution des crédits dans le budget rectificatif 2007, modification apportée sur requête de la Cour des comptes suite à sa récente visite à la Fondation.

## 6. Mise en place d'un panel consultatif international

En prolongement du document sur les réseaux de la Fondation (ETF-GB-06-030) présenté au conseil de direction en novembre 2006, **M. Vincent McBride** présente les réflexions de la Fondation sur la création d'un panel consultatif international. Le collège consultatif n'étant pas inclus dans la version refondue du règlement, le panel consultatif international a été conçu pour permettre à la Fondation d'obtenir des conseils et des orientations extérieurs sur son travail. Le panel serait chargé des problèmes scientifiques et méthodologiques et disposerait d'une expertise thématique (et non géographique). Par rapport au collège consultatif, le panel représenterait un moyen plus rentable de consulter des pairs à l'extérieur de l'organisation. Il devrait attirer des experts de haut niveau travaillant à la pointe de leurs domaines respectifs.

**M<sup>me</sup> Soares (PT), M<sup>me</sup> von Hopffgarten (DE)** et **M. Perugini (I)** font part d'un certain nombre de questions et de points à clarifier qui devront faire l'objet d'un document de suivi à présenter au conseil de direction en juin 2008:

- Une plus grande clarté est nécessaire au sujet des relations entre le conseil de direction et le panel proposé, notamment en ce qui concerne la répartition du travail entre les deux organes.

- Les tâches et le mandat doivent être plus transparents.
- La méthode de sélection de tous les membres, particulièrement des membres permanents, doit être expliquée (par exemple, les membres de la troïka du conseil de direction ne peuvent être retenus puisqu'ils bénéficient d'un contrat de 18 mois).
- La différence par rapport au collège consultatif doit être mise en valeur, tout comme la fonction consistant à fournir des conseils et une expertise techniques au conseil de direction.
- Des références plus claires à la version refondue du règlement doivent être faites.
- Le conseil de direction doit approuver la composition du panel et son programme de travail.
- Il existe une contradiction entre la répartition des membres en termes de représentation régionale et la proposition d'indépendance de toute origine géographique du panel; ceci nécessite davantage d'explications.

## 7. Questions relatives aux ressources humaines

### i. Stratégie de la Fondation en matière de gestion des ressources humaines

**M<sup>me</sup> Muriel Dunbar** présente la nouvelle stratégie en matière de gestion des ressources humaines pour information. La Fondation reconnaît par là que ses ressources humaines sont la clé de son succès et identifie également trois lignes directrices pour la gestion des ressources humaines en son sein: placer les bonnes personnes aux bons postes, maximiser le potentiel des employés et s'assurer que les performances sont gérées de manière efficace.

Le nouveau responsable des ressources humaines, **M. Giancarlo Senatore**, est également présenté au conseil de direction.

### ii. Modalités d'application du statut des fonctionnaires des Communautés européennes et du régime applicable aux autres agents des Communautés européennes

Ces nouveaux textes relatifs aux fonctionnaires et aux autres agents des institutions européennes sont entrés en vigueur en 2004. Préparées par la DG «Administration», les modalités d'application sont conçues pour harmoniser l'interprétation desdits statut et régime dans 25 agences de l'UE (à l'exclusion des agences exécutives). Le conseil de direction adopte les modalités d'application présentées relatives au recrutement d'agents temporaires et au travail à temps partiel. D'autres modalités d'application seront présentées au conseil de direction pour approbation lors de réunions ultérieures.

## 8. Plan d'action inspiré par l'évaluation externe

**M<sup>me</sup> Outi Kärkkäinen** rend compte des progrès réalisés par la Fondation sur les points d'action de l'évaluation externe 2006 de la Fondation. La Fondation a fini de les mettre en œuvre et continue de respecter 30 des 31 points d'action, soit un résultat de 97% alors qu'elle n'en était qu'à 87% (27 points d'action) il y a six mois. Le conseil de direction sera tenu informé des progrès futurs lors des réunions de juin et de novembre 2008.

**M. Lindqvist (FIN)** félicite la Fondation pour son travail dans ce domaine, particulièrement pour sa volonté de devenir une organisation «apprenante». Il indique qu'il est facile de suivre les règles d'évaluation, mais que parvenir à mesurer l'impact et l'efficacité dans le domaine de l'éducation est quelque chose de difficile mais d'essentiel.

## 9. Normes de contrôle interne

**Olivier Ramsayer** rend compte des progrès réalisés dans l'application des normes de contrôle interne adoptées par le conseil de direction en juin 2004 et conçues pour aider l'organisation à atteindre ses objectifs tout en respectant toutes les règles et procédures applicables.

Le service d'audit interne de la Commission est venu une première fois en 2005, puis en octobre 2007. Un rapport sur cette deuxième visite est attendu pour la fin de l'année et le service d'audit interne présentera ses résultats au conseil de direction en juin 2008.

### Divers

**M<sup>me</sup> Muriel Dunbar** rappelle aux membres les changements qui interviendront dans l'équipe de direction de la Fondation après le départ de **M<sup>me</sup> Sandra Stefani** (actuellement chef du département «Opérations») fin 2007. Elle sera remplacée par **M. Peter Greenwood** (actuellement chef de l'unité «Planification, suivi et évaluation»), qui sera lui-même remplacé par **M. Xavier Matheu de Cortada**.

Date de la prochaine réunion: 10 juin 2008

### Points d'action

- Document sur le panel consultatif international à revoir en fonction des commentaires du conseil de direction.
- Procès-verbal de la réunion de juin 2007 à modifier conformément aux commentaires du membre italien.
- Informations sur les normes de contrôle interne de la part du service d'audit interne lors de la réunion de juin.
- Dix-huit modalités d'application du statut des fonctionnaires des Communautés européennes et du régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, à soumettre au conseil de direction pour approbation.
- Fourniture de l'assistance technique Tempus par la Fondation jusqu'au 30 juin 2008.
- Suivi par la Fondation de l'évolution de la situation au sujet d'un éventuel soutien à la Libye dans le futur.
- Participation de la Fondation à l'évolution du cadre EuroMed, tout particulièrement dans le contexte de la présidence française.
- Participation de la Fondation aux événements et manifestations organisés par la présidence slovène.